



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de **SOLLIES PONT**

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 25 février 2010

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
16 février 2010

Date d'affichage
16 février 2010

Objet de la délibération
*Direction des finances – Service
financier – Reprise anticipée du
résultat 2009 – Service de
distribution d'eau potable.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix, le vingt-cinq février deux mille dix, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth.

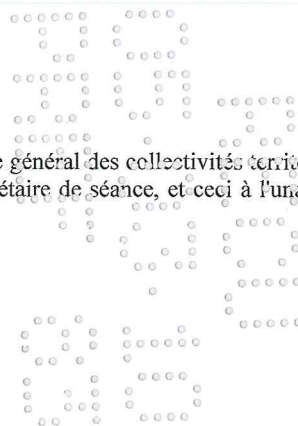
Procurations :

BOUTIER Jean-Paul donne procuration à **LUQUAND Jean-Pierre**, **FOREST Marie-Paule** donne procuration à **RIMBAUD Georges**

Absents :

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents



Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49, Monsieur le maire propose à l'assemblée la reprise anticipée du résultat 2009 au budget primitif 2010

Selon un état de reprise ci-joint, visé par le trésorier faisant ressortir un excédent de 108 481,97 €, il propose d'affecter la somme de 52 820,80 € à la section d'investissement et de maintenir 55 661,17 € en section de fonctionnement.

Le conseil municipal

Où l'exposé du rapporteur,

Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré,

A main levée et à l'unanimité de ses membres présents,

ACCEPTE la reprise anticipée du résultat 2009, conformément à la fiche de calcul ci-jointe et l'état des restes à réaliser ci-annexés.

DECIDE d'affecter le résultat prévisionnel de 2009 soit 108 481,97 € ainsi qu'il suit :

- 52 820,80 € au compte 1068 en section d'investissement
- 55 661,17 € au compte 002 en section de fonctionnement.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

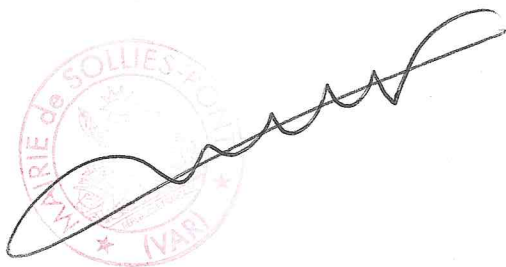
Pour copie certifiée conforme.

Le maire,

Docteur André GARRON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

10 MAR. 2010 05 MAR. 2010



Handwritten signature of the Mayor, Docteur André GARRON, over a red circular stamp of the Municipality of Solliès-Poët (IVARI).



Handwritten signature of the Mayor, Docteur André GARRON, over a red circular stamp of the Municipality of Solliès-Poët (IVARI).



COMMUNE DE SOLLIES-PONT
BUDGET EAU

REPRISE DU RESULTAT 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES
Exercice	176 210,34	123 395,33
Excédent reporté	55 666,96	
<u>TOTAL cumulé</u>	231 877,30	123 395,33

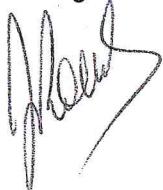
SOLDE FONCTIONNEMENT CUMULE **108 481,97**

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES
Exercice	272 460,61	474 746,30
Restes à réaliser	292 663,00	
Excédent reporté	138 325,89	0,00
<u>TOTAL</u>	703 449,50	756 270,30
Excédent cumule (hors Restes à réaliser)		-63 959,80
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL avec Restes à Réaliser)		52 820,80 c/1068
Excédent ordinaire à reporter		55 661,17 c/002

Fait à SOLLIES-PONT, le 02 février 2010

Certifié conforme,
P/le Maire
D RAVINAL
Adjte au Budget



Certifié conforme,
Le Trésorier,

Le Trésorier
Remy BELLUOT



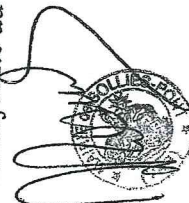
COMPTE	LIBELLES	MONTANT
13111	ETAT ET ETABLISSEMENT TS N	20 330,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPE MEN	232 333,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	40 000,00
TOTAL		292 663,00

Arrêté le présent état à deux cent quatre vingt douze mille six cent soixante trois euros.

Fait à Solliès-Pont le 12 janvier 2010

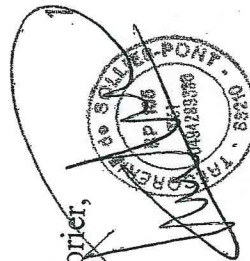
P/Le Maire

Danièle RAVINAL/Adjointe au budget



Le Trésorier,

14 JAN. 2010



COMPTE	LIBELLES	MONTANT
2031		
2315	FRAIS D'ETUDES	
238	INSTALLATIONS, MATERIEL	5 050,00
	AVANCES ET ACOMPTES VER	262 650,00
TOTAL		13 824,00
		281 524,00

Arrêté le présent état à deux cent quatre vingt un mille cinq cent vingt quatre euros.

Fait à Solliès-Pont le 11 janvier 2010.

P/Le Maire
Danièle RAVINAL/Adjointe au budget



Le trésorier,

